

Strasbourg, 20 octobre 2020

AP/CAT(2020)05  
Traduit de l'anglais

**ACCORD EUROPÉEN ET MÉDITERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS  
RÉUNION DU BUREAU DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS**

**PAR VISIOCONFERENCE**

**RAPPORT DE REUNION**

**2 Octobre 2020 (9h00-17h00 CET)**

*Document établi par le Secrétariat  
de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.  
Ce document ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir du présent exemplaire.*

## **Participants :**

### **Membres du Bureau :**

Nataša Holcinger (NH) : Présidente  
Alessandro Balducci (AB) : Vice-président  
Mikaella Mala (MM) : Vice-présidente  
Ana Freitas (AF) : ex-présidente

### **Secrétariat du Conseil de l'Europe (CdE) :**

Maguelonne Déjeant-Pons (MDP) : Cheffe de la division du paysage, de l'environnement et des risques majeurs  
Krzysztof Zyman (KZ) : Secrétaire exécutif d'EUR-OPA  
Catherine Emezie (CE) : membre du Secrétariat d'EUR-OPA  
Tania Braulio (TB) : membre du Secrétariat d'EUR-OPA

### **Invités :**

Milos Gubic (MG) : spécialiste en coordination et communication, Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR), (pour le point 5, 5.1 et 5.2)

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour [AP/CAT\(2020\)OJ02](#) est adopté sans changement.

## **2. DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

M. Krzysztof Zyman, nouveau secrétaire exécutif, est présenté au Bureau. Il fait le point sur les développements récents en matière administrative et budgétaire et sur leur incidence sur les activités d'EUR-OPA. Malgré les nombreux changements survenus au sein de l'équipe de l'Accord, KZ informe le Bureau de la stabilité immédiate du Secrétariat.

Il évoque l'impact de la pandémie actuelle et les mesures prises pour contenir la propagation du virus en France et dans d'autres pays, qui continuent d'entraver les déplacements internationaux. Cette situation nuit aux possibilités d'entreprendre des missions pour présenter EUR-OPA aux pays (intéressés) et informer ces derniers de la possibilité d'adhérer à l'Accord. Par exemple, le Kazakhstan, qui collabore étroitement avec le Centre mondial de surveillance des incendies (GFMC, Fribourg), pourrait souhaiter adhérer à l'Accord, tout comme d'autres pays.

## **3. POINT ORAL SUR LES DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS**

Les membres du Bureau sont informés des développements récents liés à la pandémie de COVID-19 et de l'incidence de celle-ci sur les activités d'EUR-OPA. KZ rappelle en particulier la décision de l'Algérie de se retirer de l'Accord en janvier 2021. Il donne des informations également sur l'absence de suites données par les partenaires grecs au forum de consultation de haut niveau sur la gestion des incendies de sites naturels, qui figuraient pourtant dans la liste des événements envisagés sous la présidence grecque du Conseil de l'Europe pour octobre, et sur le webinaire proposé à la Croatie sur le thème « Et si une catastrophe naturelle survenait en pleine pandémie ? ».

Sur une note positive, KZ informe les participants de l'organisation de la cérémonie de remise de prix pour l'Olympiade BeSafeNet, tenue en ligne le 10 septembre 2020.

NH accueille chaleureusement le nouveau secrétaire exécutif. Elle informe le Bureau des dates provisoires retenues pour le webinaire « Enseignements tirés après le tremblement de terre survenu en Croatie en pleine crise de coronavirus », les 15 ou 16 octobre ou la deuxième quinzaine d'octobre, en fonction de la disponibilité et de la réactivité des deux experts que la Croatie doit mettre à disposition.

## 4. PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020

### 4.1. Réunions statutaires

- a. *Rapport de la dernière réunion du Bureau du Comité des Correspondants permanents (8 avril 2020)* [AP/CAT\(2020\)02](#).

Les principales décisions prises lors de la dernière réunion du Bureau sont rappelées et les suites qui y ont été données sont examinées. Pour ce qui concerne la décision d'inclure les risques biologiques dans le champ d'activité de l'Accord, le Secrétariat prépare un projet de résolution « Reconnaisant l'inclusion des risques biologiques dans l'accord partiel EUR-OPA ». Le Bureau demande que le texte de la proposition soit distribué au CPC avant la réunion conjointe de novembre.

- b. *Préparation de la réunion conjointe des Correspondants permanents et Directeurs de Centres spécialisés (3-4 novembre 2020, Strasbourg)* [AP/CAT\(2020\)0J03](#)

Le Bureau est informé des aspects organisationnels de la réunion conjointe et examine le projet d'ordre du jour. Compte tenu des mesures actuelles de restriction des déplacements, la réunion conjointe se tiendra par visioconférence sur la plateforme KUDO, qui a été largement testée au CdE. Cet outil a obtenu des retours d'expérience globalement positifs, d'autant qu'il permet une interprétation simultanée. La durée de chaque séance est de 3h30 le matin et 3h30 l'après-midi, avec une pause déjeuner obligatoire de 1h30 entre les deux séances.

Pour ce qui concerne les élections, KZ explique que s'il y a plus d'un candidat, le vote se fera à bulletin secret. Un nouveau système de vote à bulletin secret est actuellement testé par le CdE au moyen d'un site internet dédié accessible avec un nom d'utilisateur et un mot de passe. Chaque participant recevra un SMS par mesure de sécurité supplémentaire, ce qui signifie que tous les numéros de téléphone portable devront être collectés à l'avance. L'intégrité du processus de vote sera garantie par une société informatique externe, dûment vérifiée et sous contrat avec le Conseil de l'Europe. Les candidats doivent être présentés/nommés le premier jour de la réunion pour permettre au secrétariat de préparer le vote pour la matinée du deuxième jour et de résoudre tout problème technique. Le système de vote est suffisamment solide pour gérer le nombre de participants à la réunion conjointe. La procédure sera diffusée avant la réunion conjointe afin d'y préparer les participants. Il importera également de limiter strictement le temps alloué aux présentations par les directeurs de centres.

MDP propose que l'ordre du jour de la réunion conjointe soit organisé de sorte que les sujets présentant un intérêt uniquement pour les CP soient abordés sur une même journée et que les représentants de centres spécialisés prennent part à la réunion avec les CP seulement lorsque des questions d'intérêt commun sont examinées.

#### **Décisions :**

- Le premier jour de la réunion conjointe sera consacré au CPC et à la préparation du PMT et de la conférence ministérielle de 2021. Les Directeurs de Centres spécialisés ne participeront à la réunion que le deuxième jour.
- À l'avenir, la réunion du Bureau devra être programmée au moins six semaines avant la réunion conjointe.

- c. *Projet de budget 2021* [AP/CAT\(2020\)03](#)

CE présente le projet de budget 2021. Le retrait de l'Algérie fera baisser le budget global de 43 000 EUR. Les résultats attendus de l'Accord pour 2020-2021 incluent la préparation de lignes directrices et de recommandations sur lesquelles les États membres d'EUR-OPA peuvent s'appuyer pour élaborer des stratégies de RRC.

- d. *Programme de travail 2020-2021* [AP/CAT\(2019\)04rev](#)

Les membres du Bureau prennent note du projet de Programme de travail révisé 2020-2021, qui inclut désormais les risques biologiques et sera présenté à la réunion conjointe. À la lumière de cette nouvelle thématique et par souci de pertinence, EUR-

OPA soutient également la préparation de deux documents de travail par des consultants externes (voir le point 4.3 b).

**Décision :** À la suite d'une décision du Bureau prise le 8 avril, la proposition de Programme de travail révisé a été rédigée par le secrétariat et sera examinée à la réunion conjointe de novembre.

- e. *Projet de résolution reconnaissant l'inclusion des risques biologiques dans l'Accord partiel EUR-OPA ([Lien vers le projet de Résolution](#)).*

Le Bureau examine le projet de résolution ; il est convenu de présenter le document à la réunion conjointe pour adoption. Le secrétariat invitera au préalable le CPC et les Directeurs de Centres spécialisés à faire part de leurs commentaires. KZ explique qu'il a adopté le terme « risques biologiques » tel que défini dans le cadre de Sendai. Le Bureau n'ajoute pas de commentaires. MDP souligne qu'il est important qu'EUR-OPA conserve toute sa pertinence et rende son action bien visible face aux nouveaux problèmes et situations qui sont sources de catastrophes pour les pays.

- f. *Préparation du Plan à moyen terme 2021-2025 [AP/CAT\(2020\)04](#)*

KZ informe le Bureau de la préparation de l'avant-projet de Plan à moyen terme (PMT) 2021-2025, dont la version définitive sera présentée à la Conférence ministérielle en novembre 2021 pour adoption. Des réponses au questionnaire diffusé auprès du CPC et des Directeurs de Centres spécialisés ont été reçues de six pays (Azerbaïdjan, Malte, Monaco, Saint-Marin, République slovaque et Ukraine – [Lien vers les réponses reçues](#)). Le projet de PMT sera transmis au CPC pour consultation, avant la réunion conjointe. Il sera traduit en français et en russe.

Le PMT a pour but d'évaluer la situation actuelle d'EUR-OPA notamment à l'aune d'autres organisations internationales et parties prenantes. Il s'intéresse à des idées spécifiques et des activités à mettre en œuvre au cours des prochaines années.

KZ propose qu'une discussion préliminaire ait lieu sur le projet lors de la réunion conjointe de novembre 2020 et que la procédure suivante soit appliquée pour s'assurer de l'adoption en temps voulu du PMT :

1. il faut veiller à ce que seules les propositions fassent l'objet de contributions concrètes ; le CPC sera invité à soumettre tout changement/commentaire en track changes dans les délais suivants :
  - première série de changements/commentaires d'ici Noël 2020 ;
  - deuxième série de changements/commentaires d'ici le 28 février 2021 ;
  - projet de texte définitif prêt d'ici le 26 mars 2021, à temps pour la réunion du Bureau ;
2. une visioconférence du CPC se tiendra en juin, si les restrictions de voyage persistent, pour finaliser le PMT avant sa présentation et son adoption à la conférence ministérielle de novembre 2021 ;
3. il est important que le CPC procède à un examen approfondi et s'accorde sur/approuve toutes les questions soulevées dans le PMT, avant de le présenter à la conférence ministérielle ;
4. Le PMT sera joint à la Déclaration (à rédiger en amont de la conférence ministérielle) qui sera adoptée par les ministres.

NH approuve le format du document et les délais proposés pour les changements et la finalisation du PMT.

**Décision :** Le Bureau décide de transmettre au CPC l'avant-projet de Plan à moyen terme (PMT) qui sera examiné à la réunion conjointe.

#### 4.2. Centres spécialisés

Les projets financés au moyen de subventions en 2020 figurent dans le document [AP/CAT\(2020\)01](#). CE informe brièvement le Bureau des projets financés en 2020. Si nécessaire, les centres spécialisés peuvent ajuster leurs activités afin de surmonter l'impact de la pandémie, surtout pour ce qui concerne les déplacements. Dans le cas de BeSafeNet, la société informatique qui héberge le site internet ayant licencié un nombre important d'employés, le projet a dû faire migrer le site web BeSafeNet pour ne pas perturber le déroulement de l'Olympiade 2021. Par ailleurs, GFMC a entrepris un projet visant l'établissement d'un « portail en ligne sur la covid-19 et la gestion des incendies de sites naturels ».

#### 4.3 Activités opérationnelles

a. *Projet BesafeNet/Olympiade* [Lien vers la brochure](#)

Le Bureau est informé de l'avancement du projet BeSafeNet, de la production de la brochure et de la cérémonie en ligne de remise du prix Olympiade 2020. La prochaine Olympiade est prévue le 19 février 2021.

b. *Publications*

Compte tenu de la pandémie de covid-19 et de l'inclusion des risques biologiques dans le champ des activités de l'Accord, deux documents de travail ont été préparés par des consultants externes sur :

5. [l'inclusion des personnes handicapées dans les scénarios de pandémie virale](#), document qui s'appuie sur l'exemple de la pandémie de covid-19, dans le prolongement de la publication [Risques majeurs et personnes handicapées](#) (D. Alexander) ;
6. [l'inclusion des migrants et des réfugiés dans les scénarios de pandémie virale](#), document qui s'appuie sur l'exemple de la pandémie de covid-19, dans le prolongement de publication [Risques majeurs, migrants, demandeurs d'asile et réfugiés - Leur inclusion dans la préparation et la gestion des catastrophes](#) (J. Twigg).

KZ propose de rédiger des recommandations pour les États membres sur la base des deux études, d'autant que les documents contiennent déjà des recommandations ou des mesures adéquates qui pourraient s'avérer utiles aux gouvernements, aux aidants, au corps médical et à d'autres acteurs concernés. Les propositions de projets de recommandations seront diffusées auprès du Bureau et transmises ensuite au CPC en vue de leur adoption en novembre 2020. De plus, une publication sera produite début 2021 pour exposer l'action de l'Accord face à la pandémie, tant que le sujet reste pertinent et d'actualité. Le CdE s'est doté d'un [Représentant spécial sur les migrations et les réfugiés](#), car ce sujet important reste politiquement sensible, même dans bon nombre d'États membres d'EUR-OPA. Cela souligne en outre le fait qu'il existe bon nombre d'opportunités de collaboration en interne, ce qui pourrait en retour accroître la visibilité de l'Accord et servir à susciter l'intérêt d'autres pays. KZ encourage le Bureau à lire ces deux documents de travail.

**Décision :**

- KZ préparera des projets de recommandations sur l'inclusion des personnes handicapées dans les scénarios de pandémie virale et sur l'inclusion des migrants et des réfugiés dans les scénarios de pandémie virale pour examen et adoption par le CPC en novembre.
- Des brochures résumant les documents de travail seront préparées dans d'autres langues largement parlées par les migrants, comme l'arabe ; la publication sera traduite également dans les langues officielles du CdE. TB étudiera la possibilité et le coût de préparation des brochures en braille.

c. *Autres activités opérationnelles*

KZ informe le Bureau d'autres activités menées en 2020. Le Forum mondial de la démocratie a été reporté en novembre 2021. Des séminaires mensuels auront lieu en amont du Forum sur des thèmes spécifiques liés à l'environnement et aux catastrophes. EUR-OPA espère contribuer à celui sur les catastrophes et les

déplacements liés aux changements climatiques. Le 5 octobre, la Cour européenne des droits de l'homme accueillera un webinaire sur le thème [Droits de l'homme pour la planète](#). La Conférence, qui doit être organisée dans le cadre de la présidence grecque du Conseil de l'Europe en collaboration avec GFMC (Fribourg), n'a pas été confirmée.

- d. *Lancement d'un appel à experts en risques biologiques et technologiques – à décider*

## **5. CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE EUR-OPA PRÉVUE CONSÉCUTIVEMENT AU FORUM EUROPÉEN POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES EN 2021**

### **5.1. FORUM EUROPÉEN POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES (EFDRR), 25-26 NOVEMBRE 2021, MATOSINHOS, PORTUGAL**

MG rejoint la réunion à 14h00 et informe sur le calendrier et l'organisation du EFDRR en 2021. Les groupes de travail (groupe de réflexion de la conférence et groupe chargé de la feuille de route composés de 26 pays) devront prendre des décisions concernant les modalités du EFDRR, les thématiques, les concepts et l'élaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre du cadre de Sendai pour les dix prochaines années. Le premier projet d'ordre du jour et la note conceptuelle seront prêts d'ici novembre 2020 et des équipes chargées d'organiser les séances seront constituées d'ici janvier 2021. D'autres informations seront communiquées après la prochaine réunion du secrétariat du EFDRR, qui se tiendra en novembre et à laquelle KZ participera.

Si la situation de pandémie actuelle vient à se poursuivre, le EFDRR se tiendra soit en distanciel soit sous forme d'événement hybride. Cependant, si l'événement n'a pas lieu en présentiel, il n'est pas nécessaire de l'organiser consécutivement à la conférence ministérielle EUR-OPA. Il est convenu de soulever ce point à la prochaine réunion conjointe.

### **5.2. Conférence ministérielle EUR-OPA, novembre 2021, Matosinhos, Portugal**

Le Bureau est informé de l'avancement des préparatifs de la Conférence ministérielle. AF a visité le site de la Conférence à Matosinhos et a prévu de s'y rendre à nouveau pour clarifier d'autres modalités avec les autorités locales. EUR-OPA se donne pour but que la réunion conjointe ait lieu consécutivement à sa conférence ministérielle. Une décision est attendue concernant la date et l'heure précises de la conférence ministérielle. MG explique que le forum débutera à 9h00 ou 10h00 le 25 novembre par une cérémonie d'ouverture, à laquelle participeront bien entendu tous les ministres présents. Après la cérémonie d'ouverture, les ministres représentant les États membres de l'Accord EUR-OPA peuvent assister à une réunion ministérielle spéciale d'EUR-OPA, tenue simultanément avec le EFDRR. Une autre option consisterait à accueillir la conférence ministérielle EUR-OPA la veille de l'ouverture du EFDRR. Quel que soit le scénario retenu, il est peu probable que la conférence ministérielle dure plus d'une demi-journée. Il peut être nécessaire également de maintenir les règles de distanciation physique durant toute la conférence.

## **6. VISIBILITÉ**

TB informe le Bureau de la préparation d'une campagne de sensibilisation marquant la Journée internationale de la réduction des risques de catastrophes (13 octobre), de la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre) et d'autres activités de promotion. TB diffuse trois nouvelles vidéos promotionnelles d'EUR-OPA de deux minutes et informe le Bureau du lancement d'une campagne Twitter présentant trois autres courtes vidéos qui seront postées sur Twitter et Facebook à l'occasion de la Journée internationale pour la RRC ainsi que sur la page internet de la DGII.

La campagne de communication, produite par une société externe, comprend un pack média de produits tels que des affiches et animations illustrant l'importance de la prévention et s'articulant sur quatre types de catastrophes que sont les rejets d'hydrocarbures, les tremblements de terre, les glissements de terrain et les feux de végétation. La campagne sera lancée également le 13 octobre.

Une nouvelle déclinaison d'objets de visibilité (sifflets, trousse de secours, étuis étanches pour téléphones portables et autres objets en lien avec les activités d'EUR-OPA) sera acquise dans le cadre des préparatifs de la conférence ministérielle.

Un quiz portant sur les activités de l'Accord sera posté sur le site intranet du CdE, dont TB communiquera le lien aux membres du Bureau.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

Les membres du Bureau sont invités à soulever tout autre point à examiner.

AB présente au Bureau les dernières informations sur le projet « Maxi emergencies school ». Un accord a été signé entre Saint-Marin, la Slovaquie, l'Ukraine, Malte et la Fédération de Russie pour participer au projet. KZ fait part du soutien d'EUR-OPA au projet, sachant que l'Accord ne pourra fournir de ressources financières. AB explique que les autorités de Saint-Marin contribueront à la fourniture de locaux. AB espère présenter le budget du projet d'ici novembre. KZ ajoute que la plateforme EUR-OPA offre une richesse de connaissances à développer et exploiter pour le projet d'école et se dit à nouveau prêt à partager l'expertise d'EUR-OPA. AB précise avoir conscience du fait que les ressources d'EUR-OPA sont limitées et que l'école ne dépendra pas des ressources financières d'EUR-OPA.

AB souhaite la bienvenue au nouveau secrétaire exécutif et exprime l'espoir de stabilité au sein d'EUR-OPA.

## 8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

<p><b>Décision :</b> La prochaine réunion du Bureau aura lieu entre le 12 et le 23 avril 2021 à Paris ou par visioconférence. Une décision finale doit être prise à la réunion conjointe de novembre 2020.</p>
--

## FIN DE LA RÉUNION